

L'Éléfàn – Première assemblée générale

Mercredi 1^{er} février 2017 – CRDP – Grenoble

Présentation du rapport moral (Maxime)

Merci à tous d'être venus. Nous sommes 200, soit un peu moins de la moitié des adhérents. Le quorum de 25 % étant atteint, les votes seront valides.

Le rapport moral, c'est tout ce qui n'est pas le rapport financier et le rapport d'activités. Comme l'engouement.

Il y a un an, avec Romain, Paul et Tom, nous buvions des bières en réfléchissant au projet. Pour les premières projections, on imaginait 20, puis 30, puis 40 adhésions mensuelles. Aujourd'hui, nous en sommes à 100 adhésions mensuelles. C'est impressionnant, même en regard des projets similaires en France. Les gens réagissent, répondent à l'appel, remplissent les questionnaires, participent aux commissions (plus de 100 personnes). Dès qu'un besoin apparaît, vous adhérents répondez à l'appel.

C'était un plaisir que d'avoir participé à la création de l'Éléfàn, c'est un honneur d'avoir été le premier président et, peut-être, le dernier si ce soir nous votons un conseil d'administration collégial. C'était une expérience très enrichissante.

Merci à tous d'avoir rendu ça aussi dingue que ça l'est.

Présentation du rapport d'activités de l'année (Rodrigo, Philippe)

Les dates importantes de 2016, belle année.

- Création de l'association – mars
- Première réunion d'info – mai
- Première adhésion – avril
- Naissance de l'Éléfanto – juin
- Validation de la charte – juillet
- Mise en ligne du site internet – septembre
- Projection du film Food Coop – octobre
- Dépôt de demande de mise à disposition d'un local – décembre

Premier bilan

Adhésions : nous sommes passés de 0 en avril à 353 en décembre.

Nous avons organisé des événements sur le campus, en ville, à la Fête du Travailleur alpin...

L'objectif de ces premières années est de présenter le projet et d'engranger les adhésions. Pari accompli.

Le groupement d'achat, l'Éléfanto, a été lancé avec un double objectif : commencer à proposer des produits et développer un réseau de producteurs.

– Première commande en juin, première distribution en juillet,

– de 18 à 77 commandes, de 7 à 33 références, panier moyen de 20 à 45€, chiffre d'affaire de 300 à 3000€.

L'investissement des bénévoles est important et mérite d'être salué.

Fin 2016 : 80 bénévoles dans 4 commissions :

- approvisionnement : 34 permanents, 20 ponctuels
- communication : 23,
- gouvernance : 10,
- gestion : 5.

Quelques notions de participation :

Communication : 150 h de réunions dont 37 réunions d'information du mercredi.

Chaque distribution implique 25 personnes et 200 h de travail.

Rédaction des statuts : 4 personnes pour 150 h.

Communication visuelle : 1 personne, 400 h.

Élaboration des statuts : 5 personnes, 300 h.

Présentation du rapport financier (Tom)

La première année a plutôt bien démarré. Le nombre d'adhésions est important (353) soit 5 295 € de cotisations.

Nous obtenons un surplus de 800 € pour les adhésions. Les adhésions sont à prix libres, avec un prix conscient de 15 €. Les adhésions d'un montant supérieur compensent les adhésions d'un montant inférieur. Le pari est donc tenu.

Un des premiers objectifs est de trouver un local commercial, d'en payer le loyer, de l'aménager.

Les plus gros postes sont : communication, impression, gadgets (1 400 €).

L'année démarre avec une trésorerie nette de 3 200 €, ce qui est positif pour une première année, sans subvention ni emprunt. Le bilan sera mis en ligne prochainement sur internet.

L'objectif de l'association de créer un fond de trésorerie suffisant pour pouvoir pourvoir aux besoins à venir est atteint. La réalité a dépassé les prévisions. Nous avons estimé le montant moyen des commandes à 1 500 €, nous atteignons 3 000 €. Le budget prévisionnel était loin du compte.

Aujourd'hui, nous n'appliquons pas de marge et nous ne payons pas d'impôts. Mais, demain, il faudra s'organiser pour devenir une association commerciale avec des marges suffisantes pour payer les salaires nécessaires, le loyer, les dépenses de fonctionnement.

Aujourd'hui, nous fonctionnons uniquement avec des bénévoles. Demain, l'embauche de salariés impliquera un lien de subordination entre le CA et le salarié... Ces embauches permettront de sécuriser tous les aspects administratifs, tels que la gestion des factures, de la marge, de la TVA.

Au niveau organisationnel : bravo à l'équipe d'approvisionnement, les 6 000 € de commandes générés sur l'année ont été bien gérés, les factures ont été fournies et il n'y pas eu de pertes.

Pour des raisons fiscales, il faudra acquérir un logiciel de gestion homologué adapté pour les caisses enregistreuses.

Il reste beaucoup de travail à réaliser. L'investissement que nous avons fourni doit se poursuivre.

Présentation des statuts (commission gouvernance)

Cartons de vote distribués aux adhérent•e•s : vert OUI/ rouge NON / blanc NEUTRE

Quelles sont nos valeurs ?

Favoriser une consommation et une agriculture durable,
permettre aux adhérents de se réapproprier l'acte de consommation,
replacer la nourriture dans un contexte convivial en accord avec les choix des adhérents,
négocier un prix juste pour les adhérents et les producteurs.

C'est quoi un adhérent ?

Tout le monde peut adhérer. Il suffit de payer une adhésion et d'approuver les statuts. L'adhérent de plus de 16 ans dispose du droit de vote.

Aujourd'hui, un adhérent peut participer à la création du supermarché, il peut faire des achats à l'éléfanto, rejoindre une commission, voter aux assemblées générales, participer aux distributions.

Demain, l'adhérent devra contribuer 3 h par mois au fonctionnement du supermarché et il pourra faire l'ensemble de ses courses à l'Éléfan (un « one stop shop » plutôt qu'une épicerie fine inaccessible).

Gouvernance

Nous sommes une association au fonctionnement classique, avec des adhérents qui paient une cotisation. Cependant, notre originalité réside dans le fait que les adhérent•e•s qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans des commissions.

Les adhérent•e•s se réunissent lors de l'assemblée générale (AG) pour définir les grands axes et choisir un conseil d'administration (CA).

Le CA est chargé de faire vivre l'association, de prendre les décisions. Il se veut collégial afin que tous les membres soient coprésidents. Il faut distinguer les collèges votants pour les prises de décision et les collèges consultatifs, sans droit de vote.

Collèges votants : 2 x 6 voix

- Collèges des adhérents : 6 personnes, 3 élues et 3 tirées au sort.
- Collège des référents : 2 référent•e•s de différentes commissions (6 personnes choisies dans les commissions en autogestion).

Collèges consultatifs

- Collège de sages : les 4 fondateurs, qui pourront dans les temps à venir coopter de nouvelles personnes, maintenir la ligne directrice initiale, assurer une continuité.
- Collège de salarié•e•s, à venir.

L'assemblée générale, c'est quoi ?

L'AG, c'est nous ce soir, les 200 présents, et les absents. C'est l'instance souveraine qui a le mot final pour les décisions importantes de l'association, comme ce soir valider ou pas les statuts proposés.

Elle choisit parmi les membres de l'association des personnes pour la représenter et gérer son quotidien.

Elle valide les rapports moraux, financiers et d'activités présentés par le conseil d'administration sortant.

Elle élit les nouveaux membres.

Elle prend les décisions importantes.

Un adhérent = une voix, sachant qu'un foyer peut ne prendre qu'une seule adhésion (soit une seule voix) ou en prendre plusieurs (pour avoir plusieurs droits de vote).

QUESTIONS (statuts, commissions, gouvernance, etc.)

- **Est il possible d'avoir un CA collégial sans trésorier ?**

Oui, rien ne l'interdit dans la loi de 1901.

- **Précision sur les valeurs : il n'y pas de notion d'approvisionnement local ? Ne serait-il pas intéressant de l'ajouter ?**

Une préférence pour le bio et le local est bien mentionnée dans les statuts. Nous favoriserons le local au maximum mais pas exclusivement. Si des adhérents souhaitent d'autres produits que du bio et/ou local, la question sera discutée en commission ou en AG. Ça peut évoluer.

- **L'utilisation de la monnaie locale, le cairn, est elle envisagée ?**

Nous avons rencontré ses promoteurs. Ça paraît évident que l'Éléfan voudra s'y associer. Ça correspond à nos valeurs.

- **Gouvernance : pourquoi ne pas avoir choisi le statut d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) avec ses différents collèges ? Le lien de subordination pose un problème. Les salariés sont juste consultés. Et un partenaire semble absent de la gouvernance : les producteurs ? Ne pourraient-ils pas être partie prenante ?**

Nous n'avons pas choisi les statuts d'une SCIC car le bénévolat est autorisé uniquement pour les associations. Un autre statut a été envisagé : une SCC (société civile de consommateurs), mais il ne permet pas non plus le bénévolat. La Louve, à Paris, a créé une association Les Amis de la Louve et une SCC La Louve. Nous n'avons pas envie d'être considérés comme une société écran faisant du travail dissimulé. Le statut d'association convient aux fondateurs. Quant au lien de subordination, c'est l'élément qui définit un cadre légal de travail (l'utilisation de ce terme est un abus de langage du droit).

Le statut d'association est idéal pour débiter le projet. Mais les questions pourront se poser après le lancement et seront approfondies avec des personnes maîtrisant la question des différents statuts : SCIC, SCC, SCOP...

La place des producteurs a souvent été discutée. Les soutenir en le rémunérant au juste prix a paru suffisant pour le moment. Nous n'avons pas jugé bon de leur trouver une place dans le CA. Il y a un risque de conflit d'intérêt pour les choix d'approvisionnement que l'on souhaite éviter. Pour le moment, pas de collèges de producteurs, mais la question peut se reposer. Et les producteurs peuvent être adhérents et donc se présenter au CA. Ils pourront faire entendre leur voix si les commissions le souhaitent. Et les choses ne sont pas fixées définitivement.

- **Question sur le mandat du CA. Pourquoi seulement un an ? C'est court pour la pérennité.**
C'est une volonté d'alternance dans les collèges. Les mandats durent un an mais sont renouvelés en alternance tous les 6 mois. Il s'agit de répartir les responsabilités sur de nombreuses personnes, d'avoir une rotation pour qu'un maximum d'adhérents participe et éviter ainsi de concentrer le pouvoir pendant de longues périodes. La pérennité est assurée par la contribution de 3 h par mois de chaque membre du CA. Les référents de commissions et le conseil des sages seront aussi garants d'une certaine continuité. Les fonctions ressources (compta, fiscalité) seront sûrement confiées à des salariés. Les membres des collèges peuvent se représenter. Ils sont rééligibles jusqu'à 3 mandats sur 5 ans. Si on se rend compte que la périodicité est trop courte, un nouveau modèle de statuts pourra être proposé.
- **Question sur la trésorerie ? Comment partager la responsabilité de la signature en banque ?**
La commission Gestion gèrera ces aspects. Mais la préfecture et la banque n'ont pas le choix et doivent accepter un CA collégial. Tous les membres du CA devront signer les papiers de la banque. Et quelques uns auront mandat de signature.
- **Si plusieurs personnes contribuent à la trésorerie et aux états financiers, qui présentera les comptes et les rapports financiers ? Y a-t-il une notion de marge entre ce qui est acheté et revendu ?**

Le référent de la commission Gestion prendra ces questions en charge, a priori. Ce travail est actuellement réalisé par l'un des fondateurs, il compte continuer à le faire bénévolement jusqu'à ce que l'association atteigne une taille critique. Un salarié ou un expert comptable prendra la suite. L'information financière est un point très important.

Pour la question sur la marge : les organisations comparables appliquent généralement une marge fixe de 20 %. Notre expert comptable (un peu fou) aimerait la réévaluer pour arriver à 0 %. Ça reste à définir. On commencera à 20 % et on verra ensuite.

- **Quelle banque allons-nous choisir ?**

Nous avons déjà un compte au Crédit coopératif pour gérer les adhésions et les commandes..

Présentation des commissions

Il en existe 6 dont une qui n'a pas encore été créée pour la recherche du local.

Commission Approvisionnement (Julie, Liliane)

Objectif : chercher des producteurs locaux et si possible bio, avoir les meilleurs prix pour les producteurs et pour nous, assurer les commandes.

Depuis début janvier, nous nous sommes organisés avec des référents produits. Il faut définir un cahier des charges, décider des critères de sélection des producteurs, c'est le gros chantier à venir, à associer à des visites chez les producteurs.

Il y a besoin de nouveaux adhérents pour aider la commission à mettre en place toutes les procédures nécessaires. Bio, raisonné, certains producteurs ont le label, d'autres non. Il faut aller voir les producteurs pour identifier les différentes pratiques et faire des choix. La notion de local s'étend jusqu'à 150 km autour de Grenoble, avec quelques exceptions comme pour le sel (800 km).

Questions d'adhérents

Comment ne pas jouer sur concurrence entre producteurs pour faire baisser les prix pour le consommateur ?

Les supermarchés font ça et même ce sont eux qui fixent les prix. Nous, non. Une rotation est possible parmi les producteurs (pour la bière pour le moment, par exemple). Nous sommes transparents avec les producteurs en accord avec ce fonctionnement. À terme, nous pourrions proposer 15 sortes de bières, mais logiquement c'est impossible aujourd'hui.

Y aura t il possibilité de restituer dans le local les contenants pour les bières ou les confitures, etc. ?

Ce serait intéressant, mais ce ne sera pas un critère de choix. L'Éléfàn y réfléchit. Pour les pâtes, on est passé au vrac. Mais logiquement c'est compliqué et ça demande du temps. On essaie dans la mesure du possible. Il est important d'aller vers le vrac, ça fait partie des nouvelles pratiques que les personnes souhaitent voir s'installer. Ce sera plus simple lorsque nous aurons notre magasin.

Avec la progression du nombre d'adhérents, nous sommes limités par l'infrastructure actuelle pour développer les commandes et distributions ? Une demande est en cours pour un premier local de 100 m² pour faire vivre le groupement d'achat.

Est-ce que des produits surgelés sont envisageables ? Est-ce que le local sera privilégié ?

Aujourd'hui, il n'y a pas de stockage possible pour le froid (même le fromage). Quand on aura le local et une chambre froide, on pourra y repenser.

Pour l'approvisionnement actuel, nous privilégions le local. Peut-être qu'un jour les adhérents boycotteront les produits qui viennent de loin comme les bananes.

Pour rappel, un cahier de suggestions est disponible pendant les commandes.

Avez-vous envisagé d'être propriétaire d'un local ?

La question est prématurée.

Commission Communication (Olivier, Philippe)

Aujourd'hui, 40 personnes participent à la commission. Son travail est de recruter des personnes intéressées par le projet, leur expliquer le fonctionnement et les motiver. Le but est de diffuser les idées et le concept de l'Éléfàn, de faire passer le message qu'on peut changer sa manière de consommer.

Nous souhaitons améliorer la communication sur le site web, à la radio, à la télé, sur les réseaux. On peut

rejoindre cette commission, même si on ne se sent pas pro ! Les rôles se définissent en fonction des compétences et des envies de chacun. Il y a du travail pour tout le monde.

Commission Gestion (Tom)

Tom, un des fondateurs avec Maxime, est un peu seul pour le moment. C'est une commission fourre-tout. Un exemple d'action : une carte d'adhérent est nécessaire pour avoir accès aux commandes, il a fallu les créer. La commission établit des budgets, des prévisionnels. Elle s'occupe aussi des aspects légaux, de l'informatique, qui est en train de se mettre en place pour la compta et la gestion des stocks avec un logiciel professionnel. Les compétences sont bienvenues, surtout si vous connaissez Java ou JavaScript.

Question d'adhérent

Comment payer des salariés sans marge ?

Pour l'instant sans salariés, il n'y a pas besoin de marge !

Commission Gouvernance (Charline)

Elle réfléchit à l'organisation générale de l'association, au fonctionnement du CA, aux statuts, aux valeurs... Elle a besoin de gens aussi pour explorer les questions à venir sur le fonctionnement de l'association (place des producteurs dans le CA ou pas, etc.).

Commission Vie associative (Charline, Romaric, Estelle)

C'est une nouvelle commission. Elle est composée de 3 personnes pour le moment. L'envie est de créer du lien social, de maintenir une dynamique, de ne pas nous essouffler, de monter des projets. Ce soir, par exemple, nous avons organisé le travail des bénévoles. L'idée, c'est de s'investir, de proposer des activités, de faire vivre l'association. Nous voulons mener une réflexion sur le parcours des adhérents : comment on rejoint l'Éléfàn, comment on s'intègre.

La commission étant toute neuve, elle a besoin de monde, notamment pour apporter des idées !

Votes

Statuts

- **quasi unanimité**
- 2 neutres
- 0 contre

Rapport financier / activité

- **quasi unanimité**
- 2 neutres
- 0 contre

Election des membres du CA

Tirage au sort parmi les 9 personnes qui ont accepté d'être tirées au sort (effectué par la plus jeune adhérente, 19 ans).

3 personnes tirées au sort :

- Sandy Secon, Stéphanie Stevane et Clémence Sarique (absente au moment du tirage au sort).

4 candidats (pour 3 places)

- Florent Gougou : « envie de donner du temps pour ce beau projet, envie de court-circuiter les institutions qui font du profit sur notre dos ».
- Benjamin Raoux : « envie de prendre part au projet de façon concrète, avec motivation et compétences ».
- Giesppina Grasso : « fait déjà partie d'un groupement d'achat solidaire d'un consortium sicilien, se motivée par ce projet ».
- Emmanuel Aguesse : « le projet est enthousiasmant, la structuration me plait ».

Sont élus : Benjamin Raoux, Emmanuel Aguesse et Giuseppina Grasso.